



ᓇᓱᓇᕗᒻᒥ የᓪᓱᓇ ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅ
NUNAVUMI MALIGALIUQTIT
NUNAVUT LAW FOUNDATION
LA FONDATION DU DROIT DU NUNAVUT

Conseil d'administration de la Fondation du droit du Nunavut

Eva Tache-Green ᐃᓇᓇ ᐃᓇᓇ

La Fondation du droit du Nunavut **a nommé Eva Tache-Green comme directrice en septembre 2020** en raison de sa grande expérience de travail pour des organismes à but non lucratif, notamment en matière de planification et de levée de fonds. Eva a pratiqué le droit criminel pendant près de 8 ans, le plus récemment à titre d'avocate de la défense et de coordonnatrice des appels pour la Commission des services juridiques du Nunavut. Ses intérêts comprennent la réforme du droit et l'administration de la justice, comme en témoigne son travail chez Innocence Canada sur des dossiers de condamnation injustifiée et ses activités bénévoles pour LifeLine Syria dans le cadre du programme de parrainage de réfugiés. Avant d'obtenir son J.D. à l'Université de Toronto, Eva a dirigé un projet visant à fournir une éducation juridique publique à des réfugiés au Caire en Égypte. Aujourd'hui, Eva est une mentore dévouée qui supervise des étudiants qui s'intéressent au droit d'appel. Le conseil se réjouit de la voir apporter sa contribution pour offrir un soutien communautaire à l'éducation juridique par l'entremise des programmes de bourses et de prix de la Fondation du droit du Nunavut.

Pour en savoir plus sur nos membres actuels et la personne à la présidence, consultez la page <https://www.nunavutlawfoundation.ca/law-foundation-board-of-directors/>